

# Assemblée Générale

## Nouvelle-Aquitaine Tennis de Table

### 17 septembre 2022 – TALENCE (33)

#### **PV sous réserve d'approbation lors de la prochaine Assemblée Générale**

Le support de présentation de l'assemblée générale fait l'objet d'une annexe.

#### **Début de l'Assemblée à 14h30**

L'Assemblée Générale est retransmise via Zoom mais sans possibilité pour les personnes connectées d'intervenir ni de prendre part aux votes. 25 clubs en visio-conférence.

**Nombre total de clubs pour la ligue : 254**

**Nombre de clubs présents ou représentés : 143**

**Nombre total de voix pour la ligue : 823**

**Nombre de voix représentées : 508**

Alain COURPRON, Secrétaire-Général du CROS souhaite la bienvenue aux responsables de clubs présents et souhaite une bonne assemblée générale.

Le CROS a réalisé une enquête sur la baisse des licences, toutes disciplines confondues on arrive à un niveau de -2% par rapport à l'effectif 2019. On constate une perte conséquente des bénévoles sur la saison 2020/2021.

Une minute de silence est observée pour les pongistes disparus durant cette saison, dont René NICOT (Gémozac TT), Alain FOURNIER (SAG Cestas), Daniel AUTRUSSEAU (CP Rochelais), Stéphane GROSSET (TTC Aiffres)

#### **Vote du compte-rendu de l'assemblée générale du 15 janvier 2022 à Marmande : voix exprimées : 508**

Pour : 508                      contre : 0                      abstention : 0                      non votés : 0

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

#### **Allocution du Président :**

ANS : bilan positif, plus d'argent au niveau des clubs et des comités, on essaye toujours de satisfaire tous les clubs, la gestion des bilans des deux années précédentes nous a énormément impacté (report, COVID ...). L'ANS ne veut pas entendre parler de fonctionnement, grosse polémique au niveau de l'ANS et de l'état, ils ne veulent que du développement. La Ligue a touché 9000€ pour le Pôle. Concernant les dossiers des actions des féminines, certains clubs ont été subventionnés pour des actions féminines mais quand on regarde leurs licences féminines, ils n'en ont pas, ou moins que l'année précédente, ceci au niveau national. Une vérification sera faite la saison prochaine dans la ligue. Il serait bien que tous les comités déposent un dossier, si ils ont des difficultés qu'ils n'hésitent pas à demander de l'aide à la Ligue.

Fonctionnement Fédéral au niveau du championnat par équipes : 2 mutés par équipes dès la 1<sup>ère</sup> phase ; double licence (appartenance – Espagne, Allemagne, Luxembourg, Grèce, Suisse), il n'y a aucun moyen de vérifier la double appartenance.

La FFTT va mettre en place un groupe de travail sur la réforme des compétitions.

Arbitrage : Gros soucis concernant les JA en obligation pour chaque équipe de nationale, de PN et Régionale, une sanction va être mise en place avec une possibilité de rattraper l'amende si ils mettent un JA en formation dans l'année. Sur les clubs en National un JA en obligation, nommé et qui ne se présente pas sur la compétition c'est 150€ d'amende. La ligue va demander aux JA en obligation pour les clubs qu'ils fassent au moins une prestation par phase sinon ils auront une amende égale à la caution.

La loi d'Avril 2022 sur la nouvelle gouvernance va impacter fortement les élections fédérales de 2024 avec le vote direct des clubs (50%) associé aux ligues (25%) et comités (25%). Une AG avec vote en présentiel est donc très peu

probable ; le vote électronique sera sans doute mis en place. Les listes nationales devront compter 50% de féminines en 2024 et se sera le cas en 2028 pour les ligues

Patrice JOUETTE, nommé à l'unanimité Président de la CRA LNATT.

Le Pass-Sport est reconduit.

Une pensée pour Maurice VIDAL, qui a fait un AVC, des nouvelles néanmoins rassurantes. Il nous manque beaucoup sportivement et humainement.

**Point licenciation** de la Ligue au 15-16 septembre 2022. Référence saison 19/20 avant le COVID ; globalement on est à + 6% aujourd'hui de licences supplémentaires principalement pour le retour des licences loisirs (+30% depuis la rentrée).

### **Élection conseil de ligue :**

2 postes à pourvoir collège féminin : Christèle LACROIX (Haute-Corrèze) et Stéphanie MORA (J D'Arc de Dax)

2 postes à pourvoir collège général : Alain DE RAIGNIAC (TT Passageois) – Jean-François DENDONCKER (AL Coulounieix) – Arnaud LAPEYRE (TT Passageois) et Svend STEENSTRUP (Frontenay RR AFTT)

Patrice JOUETTE, Président du bureau de vote, aidé de Laurent COMBE et Carole LE BERRE.

Vote à main levée pour le collège féminin – voix exprimées : 508

Christèle LACROIX (Haute-Corrèze)

Stéphanie MORA (J D'Arc de Dax)

Vote à l'unanimité

Vote à bulletin secret pour le collège général – voix exprimées : 508 – bulletins nuls : 3

Alain DE RAIGNIAC (TT Passageois) 139 voix

Jean-François DENDONCKER (AL Coulounieix) 361 voix

Arnaud LAPEYRE (TT Passageois) 280 voix

Svend STEENSTRUP (Frontenay RR AFTT) 267 voix

Jean-François DENDONCKER et Arnaud LAPEYRE sont élus au conseil de Ligue.

**Championnat par Équipes** : La double appartenance c'est quand un joueur fait partie de deux fédérations, par exemple il joue en Espagne et en France, ça peut être un étranger mais aussi un français. Deux joueurs par équipe au niveau national, pas de limitation au niveau régional.

Les règlements sont en ligne sur le site : priorité à la consigne. Sinon ce sont les règlements régionaux puis les règlements fédéraux qui font foi.

GIRPE obligatoire y compris pour la remontée du PDF.

Équipe complète 4 joueurs ou joueuses puisqu'on a le droit d'avoir une équipe avec 4 filles. Classement minimum PN 1200 pts et R1 1000 pts. 2 mutés par équipes dès la 1<sup>ère</sup> phase.

Arrêt au score acquis en PN, l'arbitrage est partagé pour toutes les divisions.

Toujours 32 montées des départements vers le niveau régional. Si place vacante on applique les règles des places vacantes. Fin de phase, 1<sup>ers</sup> qui montent et les descentes c'est 7<sup>èmes</sup> – 8<sup>èmes</sup> et si trop d'équipes c'est descentes des 6<sup>èmes</sup> (précisé dans les règlements). Si places vacantes, montée 2<sup>ème</sup> de la division inférieure, maintien des 7<sup>ème</sup> de la division et après c'est la sportive qui décide.

Équipe incomplète : c'est une équipe qui arrive avec 1,2 ou 3 joueurs, au niveau des sanctions pour la sportive on marque 0 point rencontre et on perd 14-0 et la sanction financière est de 30€, on joue automatiquement. Forfait même sanction sportive que l'équipe incomplète, la sanction financière c'est suppression de la caution 160€, comme on ne se déplace pas, on paye une équivalence à l'aller/retour avec les frais de 0.30€ par kilomètre. Si 2 forfaits c'est un forfait général.

**Critérium Fédéral** : Suppression des divisions Benjamins/Benjamines, modification du règlement au niveau régional. Car après étude de ces divisions, il ne restait en moyenne que 5 à 6 joueurs au niveau départemental ; beaucoup de parents, de jeunes, de clubs et de comités se plaignaient des déplacements lointains et coûteux.

D'où la suppression de cette division au niveau régional de manière à densifier leur présence dans leur département. Au niveau de la Ligue, le nombre de tables passe de 24 à 18 tables.

Stats 315 inscrits au 17 septembre 2022 dont 114 nouveaux inscrits

Les joueurs titulaires d'une licence découverte, événementielle ou liberté ne sont pas autorisés à s'inscrire au Critérium Fédéral quel qu'en soit le niveau. Les tarifs : si on s'inscrit au 2<sup>ème</sup> tour : on paye les 4 tours, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> tour : tarif préférentiel, 4<sup>ème</sup> tour : on paye 2 tours

Appel : soucis sur le 4<sup>ème</sup> tour de régional, le club de Pana Loisirs ne peut plus l'organiser. Le club de l'EATT Saint-Yrieix va proposer sa candidature.

**Formation** : Stéphane PIGEONNIER, Président de la C.R.E.F est excusé. Le Guide de formations 2022 – 2023 va être mis en ligne.

Formation BPJEPS a débuté en janvier 2022 et va se terminer en mai 2023, elle a lieu au CREPS de Talence en alternance avec la vie des clubs. Si les clubs ont des remontées spécifiques, Xavier LAGARDÈRE, responsable de cette formation, est présent pour répondre à toutes les questions concernant les besoins et professionnalisation. Différentes formations ont eu lieu sur la ligue, formation Entraîneur Fédéral, la formation de formateur en mai 2022.

**Technique** : Les stages régionaux, Élite A, Détection, Féminines et Élite B sont là pour augmenter le volume d'entraînements de nos jeunes pendant les vacances scolaires, augmenter qualitativement et quantitativement l'entraînement.

La détection concerne les 2013/2014 pour les garçons et 2014 pour les filles.

Tous les résultats de cette saison sont inscrits sur l'annexe jointe.

**Pôle Espoir** : Départ de Simon SOULARD, le 1<sup>er</sup> novembre 2022 à la Fédération Française de Sport Adapté, son poste est au CREPS de POITIERS, chargé de missions nationales. Simon va continuer à assurer 6 heures d'entraînement par semaine. Du coup les CTL ne viendront que 2 jours par semaine. Par contre, les critères au niveau du Plan de Performance Sportive et de l'ANS ont été revus et les CREPS ne peuvent accueillir que des joueurs listés au niveau national c'est-à-dire reconnus par le ministère. Les critères pour être listés sont revus à la hausse de manière drastique. Une réunion va être organisée avec la nouvelle directrice du CREPS. Si le pôle ne peut pas rester au CREPS, il va falloir trouver une autre manière d'organiser la formation de haut niveau en nouvelle-aquitaine.

**Intervention de Jacques** : Au niveau national, féliciter, la médaille de bronze de Félix et Alexis LEBRUN qui amène un dynamisme sur le territoire français. Il y a seulement 8 mois, nous avons notre assemblée générale à Marmande et que malgré tout, au vu des chiffres d'aujourd'hui nous pouvons être optimiste pour la suite, tous les acteurs de notre ligue ont continué le plan de relance que la ligue avait entamé. Le territoire sud a essuyé des imprévus avec les incendits et la canicule ce qui a donné lieu à une annulation d'une dynamique de développement avec les deux pings tours qui étaient prévus sur DAX et PESSAC.

Au niveau du développement, le retour d'Éric FOURNIÉ, ancien CTR de Aquitaine, nommé sur le développement au sein de la Fédération.

Jacques remercie l'ensemble des élus de la Ligue et des comités pour la confiance qu'ils accordent aux techniciens pour la mise en œuvre de toutes les actions réalisées. Les directives nationales vont nous imposer un certain nombre de choses donc est-ce que l'on peut porter un regard un peu plus important sur la formation des jeunes qui montrent vraiment des dispositions avec diverses talents dont s'entraîner 4 fois par semaine. Encourage toutes les équipes qui jouent en nationale. Nos féminines sont absentes en championnat hormis l'équipe de PRO A du POITIERS TTACC86 d'où la dynamique orchestrée par Luce et Christelle sur notre territoire c'est un souhait de voir des équipes féminines évoluer en nationale.

Remerciements à tous ses collègues et aux trois secrétaires et une pensée pour Jean-Claude BRAULT qui avait détecté Antoine NOIRALT et Quentin SANDONA ainsi qu'à Maurice VIDAL a qui il souhaite un bon rétablissement.

**Féminines** : Nous essayons de faire progresser les féminines et les faire participer à des actions de regroupements pas seulement pour les élites mais également les jeunes et moins jeunes qui souhaitent pratiquer sans être dans une logique de compétitions.

Les différents stages organisés ont rencontré beaucoup de succès et toutes les féminines sont reparties ravies. Le stage de Boyardville va être reconduit cette saison, les 24 et 25 juin 2023.

Nous aimerions reconstruire le championnat féminin, déjà passer par la relance des départements. La commission féminine regroupe pratiquement tous les comités et les 3 CTL.

- 4 réunions de la commission régionale féminine en visio tout au long de la saison.
- Création d'une plaquette de promotion « osez le ping féminin »
- Création d'un clip de promotion
- Création de goodies sous l'effigie du logo de la ligue féminin (gourdes, tee shirt,, sac)
- Revue (Elles NATT) 1er numéro sorti en septembre 2022

**Remise de récompenses** : La ligue a offert un bon cadeau Butterfly à Quentin SANDONA, Antoine NOIRAUT et Sasha CAMPAGNE pour leurs excellents résultats lors de la saison dernière. Un grand remerciement à Lucas BRILLOUET et Noam OUKAMBA-GILLAIZEAU qui n'ont pas pu venir aujourd'hui.

**CRA** : La nomination de Patrice JOUETTE comme Président et de Jean-François DENDONCKER comme responsable de la formation au sein de la CRA.

Les décisions prises ce matin en conseil de Ligue, la présence obligatoire d'un JA sur TOUTES les feuilles de matchs GIRPE sur les championnats régionaux. Soit il a été nommé par la CRA à travers les CDA, soit personne de nommé alors c'est le JA le plus gradé dans la salle, sinon le capitaine de l'équipe adverse ou éventuellement le capitaine de l'équipe recevante. Sinon le club recevant sera sanctionné.

Attention, un JA gradé ne peut pas être mineur par contre le capitaine de l'équipe visiteur peut être mineur.

Tous les clubs qui jouent en National, PN et R1 ont désigné un JA en obligation. Pour les clubs en National, il faut que le JA en obligation est fait au moins une prestation par phase. Si il n'y a pas de JA en obligation en national, ce sera signalé à la FFTT et une sanction financière sera appliquée. Si aucun JA licencié dans le club, une amende sera attribuée mais elle leur sera rendue si il mette un JA en formation sur la saison.

Pas de JA en obligation en R2 ou R3. Merci à Benoît GANDREUIL pour son travail.

**Projet de développement** : Création d'un emploi de responsable chargé du développement de la Ligue, Ambre POUYET. 8 comités ont signé la convention qui nous lie à la FFTT et 4 comités (33 – 64 – 79 et 87) ont refusé.

Le projet de développement c'est un projet avec la ligue, la fédération, les comités, les clubs et tous les bénévoles.

9 axes de développement : licenciation, communication, structuration, formes de pratique, les publics, compétences et formations, image, financier et développement durable.

Les missions du poste sont axées autour du marketing, de l'évènementiel, de la communication, travail en interne avec fédération, l'accompagnement des clubs et des comités et la création de réseau.

Sur la partie communication c'est de développer ce qui est déjà en place, continuer activement à communiquer sur la page Facebook, la création d'un compte Instagram, communiquer sur le site la Ligue.

Sur la partie marketing, la création de contenu visuel comme des roll-up, kit de communication de rentrée, un flyer « trouve ton club ».

Sur la partie évènementielle, c'est être présent sur des évènements grands publics comme à la Foire de Bordeaux, etc.. La création de licences évènementielles est une commande consignée dans cette convention.

Le but est de rencontrer tous les comités et surtout comprendre quelles sont les problématiques en fonction du territoire et avec les clubs, les accompagner sur des projets plus personnels, sur la création d'emploi, recherche de subventions, les dossiers de partenariat.

La création de réseau c'est de développer le réseau partenaire de la Ligue mais aussi institutionnel. Et surtout la création d'un réseau sur toute la ligue Nouvelle-Aquitaine en ayant un contact sur chaque département, afin qu'il fasse le relais avec la Ligue.

Alain MASPATAUD propose plutôt un référent au niveau des clubs plutôt que des départements.

**Point financier** : L'Assemblée financière se tiendra début 2023 car les opérations de clôture du Secteur lucratif sont en cours. La comptabilité « ligue » qui enregistre les opérations courantes devrait ressortir proche de l'équilibre. Suite à l'annulation du mondial WVC 2020 et la prise en charge du sinistre par l'assurance, le secteur lucratif va ressortir en bénéfice. La trésorerie est saine.

On ne présente pas aujourd'hui les budgets qui seront à voter lors de l'AG financière car ils doivent être finalisés au vu du réalisé 2021/2022. Cela concerne le budget rectificatif 2022/2023 qui avait été fait en période COVID et sans l'impact du mondial et le budget 2023/2024.

**Prochaine assemblée générale financière, le 11 ou 12 février 2023 à COULOUNIEIX-CHAMIER.**

Intervention de M. Alain COURPRON, Secrétaire-Général du CROS qui nous fait une présentation de la Maison des Sports de Talence.

**L'Assemblée Générale se termine à 17h30**

**Daniel MARCHAND**



**Président**

**Luce GELLIBERT**



**Secrétaire Générale**